

www.agriculture-dromoise.fr

Publications du 29/09/2022

Par arrêté préfectoral n°26-2021-12-15-00007 en date du 15 décembre 2021, le site www.agriculture-dromoise.fr est habilité à publier, pour l'année 2022, les annonces judiciaires et légales dans le département de la Drôme et s'engage à ne pas modifier la présentation et la rédaction des annonces une fois celles-ci publiées.

TRANSFORMATION D'UNE SOCIÉTÉ EN SAS / SASU

Dénomination : **ARCHE EXPERTISE**.
Forme : SARL. Capital social : 160 000 euros.
Siège social : 9 Boulevard PIERRE ET MARIE
CURIÉ, 26700 PIERRELATTE. 443497094
RCS de Romans.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 septembre 2022, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée. Président : Monsieur Stéphane Moisan, demeurant 175 chemin des Goudessards, Lieu-dit Barbière, 26130 St Paul Trois Châteaux. Accès aux assemblées et vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : Il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers. Mention sera portée au RCS de Romans.

Annonce publiée 29/09/2022

Annonce N° AL 01-29092022

TAXI DE LA ROSE

Constitution

Par acte SSP du 28/09/22, création de la SAS **TAXI DE LA ROSE**, pl Clément Marot, Rés. Le Rocher Bat VB 26700 PIERRELATTE. Capital : 1000€. Objet : Taxi. Durée : 99 ans. Présidente : Marylène VOLRAICH, même adresse. Immatriculation : RCS ROMANS-SUR-ISERE. Le même jour, prise en location-gérance par ladite Société de l'autorisation de stationnement n°3 de la commune de LAPALUD de M. Flavien VIGNES, 19 crs de la Résistance 84500 BOLLENE, RCS 501 057 004, à compter du 01/01/23 pour 1 an renouvelable.

Annonce publiée 29/09/2022

Annonce N° AL 02-29092022